

12 mar 2021 -18:17

Appartient à Conseil des ministres du 12 mars 2021

Coopération structurée permanente de l'UE : Plan national de mise en oeuvre 2021

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le Plan national de mise en oeuvre 2021 de la Coopération structurée permanente de l'UE.

La Coopération structurée permanente (CSP) a pour objectif d'approfondir la coopération en matière de défense entre les Etats membres qui participent à la mise en oeuvre des projets de capacités en communs, cela en vue d'opérationnaliser des moyens militaires dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be